



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
23 février 2005

## **4 BELGES SUR 5 ENVIRON COMPTENT SUR LA PENSION LÉGALE POUR BÉNÉFICIER D'UNE QUALITÉ DE VIE ACCEPTABLE À L'HEURE DE LA RETRAITE**

**3 de nos concitoyens sur 4 sont inquiets pour le  
financement des pensions**

**La capacité future de l'Etat à payer les pensions fait plus que jamais l'objet de discussions. A raison, étant donné que le maintien du système de retraite constitue l'un des défis majeurs du 21<sup>e</sup> siècle en raison de l'augmentation constante de la population vieillissante. En outre, certains phénomènes sociaux, tels que la mobilité géographique et l'évolution des situations familiales (notamment, l'augmentation des familles monoparentales) viennent encore accroître davantage l'importance de ce thème.**

**La problématique des pensions intéresse non seulement massivement les Belges mais les inquiète également. C'est du moins ce qui ressort d'une enquête nationale relative aux pensions menée par Delta Lloyd en collaboration avec Roularta et à laquelle quelque 12.500 Belges ont participé. Une note positive se dégage néanmoins de ce sondage : les jeunes Belges ne baissent pas les bras et se rendent compte qu'ils doivent préparer leur sécurité financière.**

### **Une population vieillissante**

Selon les perspectives de l'INS (Institut national de Statistique), dans notre pays, à la fin 2020, le nombre de personnes de plus de 60 ans frôlera les 3 millions. Il y en aura donc 30% de plus qu'à la fin 2000. Dans un même temps, la population active (de 20 à 59 ans) diminuera de 1,7% et comptera 5,5 millions de Belges. Les perspectives pour la fin 2050 sont encore plus frappantes : + 49% de plus de 60 ans et - 8% de 20 à 59 ans. En d'autres termes, en fonction du système actuel, le paiement des pensions du groupe très important de personnes âgées constituera un fardeau énorme pour la population qui sera en activité à cette période. Il va également de soi que notre régime de retraite sera largement sous pression.

Afin de connaître l'avis du citoyen sur cette question délicate, Delta Lloyd a organisé en collaboration avec Roularta une enquête à laquelle il était possible de participer dans le journal De Zondag, dans Plus Magazine et sur Internet. Les réponses massives, données par toutes les catégories de la population de tout âge, montrent clairement que la problématique des pensions fait naître bien des inquiétudes chez un grand nombre d'entre nous. Ainsi, de nombreux répondants sont très inquiets concernant des aspects essentiels du système de pension et déclarent ne pas se sentir suffisamment informés.

### **La santé de notre retraite : à tenir à l'œil**

Les Belges, en majorité, s'inquiètent au sujet de leur pension et, en particulier, de leur situation financière une fois qu'ils seront pensionnés. Leur santé n'arrive qu'en deuxième position dans le classement de leurs inquiétudes. En d'autres termes, le Belge est plus préoccupé par sa situation financière que par sa condition physique. La sécurité occupe une place plus lointaine dans le classement de ses préoccupations.

Plus la situation financière des répondants est mauvaise ou instable, plus ils se font du souci. Ce sont surtout les ouvriers, les indépendants, les personnes moins qualifiées et les locataires qui expriment ce point de vue. Assez étonnamment, ceux qui pensent que leur qualité de vie va diminuer une fois l'heure de la pension venue, sont peu nombreux.

En ce qui concerne le moment auquel il convient de commencer à épargner pour sa pension, les opinions sont partagées : certains sont d'avis qu'il faut débiter dès l'entrée dans la vie professionnelle tandis que d'autres pensent que commencer à 50 ans est largement suffisant.

### **Quand je serai à la retraite, je vais commencer à ... vivre !**

La retraite est considérée comme une « période de la vie soumise à aucun stress ». La majorité des répondants estime « qu'ils pourront faire ce qu'ils veulent », sans être soumis à aucune obligation. La notion de liberté varie fortement d'une personne à une autre : cela peut impliquer d'avoir du temps pour soi et pour les autres ou encore de voyager et de faire nombreuses autres activités.

Près d'un répondant sur quatre veut encore être actif dans la société.

### **La pension légale**

La pension légale est considérée comme un aspect très important pour conserver une qualité de vie acceptable au moment de la retraite. Les Belges sont d'accord sur un fait : il est désormais temps de réformer notre régime de retraite si nous voulons garantir cette qualité de vie.

Le hit-parade des mesures structurelles devant être adoptées se présente comme suit :

1. une population active plus importante (41% de partisans) ;
2. une plus grande flexibilité dans l'âge de la retraite (38% de partisans) ;
3. une meilleure répartition des indemnités de retraite (38% de partisans) ;
4. encourager les assurances pension et de groupe (respectivement 28% et 30% de partisans) ;
5. plus d'initiatives des pouvoirs publics (33% de partisans).

Par une « population active plus importante », il convient principalement d'entendre le fait d'aider les chômeurs à trouver un travail. L'augmentation de l'âge de la retraite est réfutée quasiment à l'unanimité (à peine 11% de partisans). La « meilleure répartition des indemnités de retraite » est une proposition moins attrayante pour bon nombre de fonctionnaires (à peine 19% de partisans).

### **La retraite ... au travail !**

Deux critères sont considérés comme légitimes pour déterminer le montant de la pension légale : le nombre d'années de travail et les contributions effectivement versées. La majorité des répondants estime également que les retraités doivent sans limitation avoir la possibilité d'obtenir un salaire d'appoint.

Près de la moitié des répondants possède un plan de retraite complémentaire via l'entreprise pour laquelle ils travaillent. Cependant, peu en sont satisfaits en raison, principalement, du manque d'informations et de service. En dépit de ce qui précède, la majorité pense que le plan de retraite complémentaire devrait être obligatoire et ne devrait pas pouvoir être plafonné.

Les Belges semblent épargner activement de leur propre initiative. L'épargne pension remporte la palme de la popularité. Tout comme pour les aspects essentiels de la pension, les répondants indiquent ne pas posséder suffisamment d'informations sur les différentes formes et possibilités d'épargne.

### **Les 6 conclusions clés de l'enquête en quelques lignes**

#### **Premièrement :**

La grande majorité des participants à l'enquête aspire à une *retraite tranquille* dont ils pourront jouir à leur guise et sans stress. Dans un même temps, ils précisent qu'ils *sont inquiets*. En premier lieu, pour leur situation financière à l'heure de la retraite, - et ce sont surtout les moins bien nantis qui s'expriment ainsi pour des raisons évidentes -, et dans une moindre mesure pour leur santé.

**Deuxièmement :**

Indépendamment de l'incertitude concernant leur situation financière future, quelque 80% des répondants sont convaincus que leur *qualité de vie ne diminuera pas* ou même qu'elle augmentera après leur retraite. L'importance incontestable d'une pension légale garantie ressort déjà largement de cette assertion, qui laisse apparaître la *nécessité primaire d'une certitude financière* et constitue une exigence de base pour satisfaire les autres besoins exprimés, à savoir santé, indépendance à l'égard des tiers, défis pour lutter contre l'ennui,... Les critères les plus légitimes pour déterminer la pension légale sont, de l'avis des répondants, le *nombre d'années de travail et les contributions versées*.

**Troisièmement :**

Presque autant de répondants (77%) expriment l'opinion selon laquelle il y a un *problème* au niveau du financement de la pension légale, et les pouvoirs publics doivent prendre des *mesures urgentes*. Au nombre de ces mesures, citons l'accroissement de la population active par l'aide aux chômeurs dans la recherche d'un emploi (l'augmentation de l'âge de la retraite n'attire que peu de suffrages) et par l'introduction de la flexibilité dans l'âge de la retraite. Une répartition plus juste des retraites et la possibilité pour les retraités de bénéficier d'un salaire d'appoint sont d'autres mesures populaires.

**Quatrièmement :**

Le sentiment diffus que le financement de la pension légale est problématique explique que 9 répondants sur 10 estiment qu'ils *doivent préparer eux-mêmes leur sécurité financière future*. Selon un tiers des répondants, les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle dans ce cadre en stimulant la conclusion d'assurances 'pension' complémentaires et d'assurances de groupe.

**Cinquièmement :**

*L'assurance de groupe ne semble pas encore s'être généralisée* : seuls 4 répondants sur 10 déclarent en posséder une. Les trois-quarts d'entre eux disent être satisfaits du capital assuré et du choix des garanties. La qualité et l'accessibilité de *l'information devraient être améliorées*, tout comme la flexibilité des contrats. Difficile néanmoins de dire si c'est pour cette raison que la majorité des répondants indique préférer une augmentation de salaire à une augmentation de pension fiscalement intéressante. Pas moins de 70% des participants à l'enquête sont en effet d'avis que l'assurance pension complémentaire via l'employeur devrait être obligatoire. De préférence, sans limite maximale, ajoute une petite majorité.

**Sixièmement :**

En ce qui concerne les efforts menés sur le plan personnel, seuls 10% des répondants précisent n'avoir adopté aucune initiative. Ceux qui font grand cas de leur retraite mentionnent notamment, *outre l'épargne pension, qui occupe*

*la première place absolue, l'assurance groupe, l'épargne traditionnelle, l'assurance vie et - le Belge ayant une brique dans le ventre, - l'habitation propre en tant qu'investissement. Quelque deux tiers des participants à l'enquête sont favorables à une augmentation des avantages fiscaux accordés à ceux qui prennent de leur propre initiative des mesures de pension complémentaire. Enfin, près de la moitié des répondants demande à pouvoir disposer facilement de plus d'informations compréhensibles pour pouvoir choisir la mesure de pension complémentaire la plus adéquate.*

<p><b>Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :</b> <b>Delta Lloyd Life : Rudi Goris au 0476/24.73.12 ou</b> <b><a href="mailto:rudi.goris@deltalloydlife.be">rudi.goris@deltalloydlife.be</a></b></p>
--

### ***Explications concernant le déroulement de l'enquête***

*La grande enquête sur les pensions 2005 de Delta Lloyd, menée en collaboration avec Roularta, présente une phase qualitative et une phase quantitative. Dans la phase qualitative, 60 interviews détaillées ont été réalisées afin de cerner la problématique. Ces interviews ont été effectuées en novembre 2004. La phase quantitative était constituée d'un sondage de la population via Internet et par le biais d'un formulaire d'enquête paru dans la presse (le journal De Zondag et Plus Magazine) en décembre 2004. Au total, 12.902 formulaires complétés ont été reçus. Les résultats ont été pondérés selon un critère linguistique afin d'arriver à un rapport adéquat entre les francophones (43%) et les néerlandophones (57%).*

*L'ensemble des répondants ne constitue nullement un échantillon représentatif de la population : globalement, il s'agit plutôt d'une population masculine jeune et aisée, plus préoccupée par le sujet que la population moyenne. Cela signifie que les réponses sont vraisemblablement plus critiques que si une pondération stricte avait été appliquée. Dans tous les cas, le nombre élevé de répondants confirme l'importance du sujet traité.*